

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 14 MARS 2018

Présidence : M. Jean-Pierre MEURILLON

Présents : Mmes Fatna JDAINI, Josiane JOURDAN, Valérie TARDIVEL, MM. Pierre GUILLEBAUX, Guy BEAUBIAT, Jean-Luc BOIVIN, Christian MEYER, Gérard DACHEUX, Yves AVOIRTE, Jean-Loup LEPLAT, Ali SAHALI, Jean VESQUES,

Excusés : Mmes Sandrine SANCHEZ, MM. Laurent HOUIN, Claude TELLENE, Dr Daniel BISSONNET,
M. Michel ROBLES (Conseiller Technique Départemental)

Assiste : M. William MARISSAL (Directeur)

La séance est ouverte à 18 h 30

En préambule, le Président Jean-Pierre MEURILLON évoque le décès **de la mère de M. Lotfi ZARKA, Arbitre du District et membre de la Commission de District de l'Arbitrage.**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON et les membres du Comité de Direction lui **renouvellent, ainsi qu'à sa famille et à ses proches, leurs très sincères condoléances.**

1 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 24/1/2018

Le procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 24/1/2018 a été transmis, le 16/2/2018, aux membres du Comité, pour observations éventuelles, avant sa publication.

Il a été publié dans le N° 1 554 du journal numérique « Yvelines Football », du 20/2/2018.

Il est adopté à l'unanimité.

2 / INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON informe le Comité, notamment, des évènements suivants :

- ✓ le 27/1, au siège du District : **Réunion des tuteurs d'Arbitres**
- ✓ le 27/1 : **Remise du Label Jeunes à l'O.S.C. ELANCOURT**
- ✓ le 29/1 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue, précédée d'une réunion Président de Ligue / Présidents de District**

Cf. à ce sujet le point N° 5 ci-après (Les Finances)

- ✓ **les 3 et 10/2, à VERSAILLES : Formation sur le thème de « L'association et la fonction d'employeur », organisée par Profession Sport et Vie Associative**

- ✓ **le 3/2 : Remise du « Label Jeunes » à l'A.S. POISSY (le matin) et à l'U.S. MONTESSON FOOTBALL (l'après-midi)**

- ✓ **le 4/2, à VERSAILLES : Match de 32^{èmes} de Finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole du F.C. VERSAILLES 78 contre l'EN AVANT DE GUINGAMP.**

Le F.C. VERSAILLES 78 a été éliminé par l'EN AVANT DE GUINGAMP, qui évolue en Championnat National U 19, dans un stade de Porchefontaine garni d'un très nombreux public qui l'a constamment soutenu.

Voilà longtemps que le F.C. VERSAILLES 78 n'avait pas atteint ce niveau de la compétition et le moins qu'on puisse dire, c'est que **le F.C. VERSAILLES 78 a, tout au long de son parcours, fait honneur au Football Yvelinois.**

- ✓ **les 5 et 6/2, à TRAPPES : Formation sur le thème : « Valeurs de la République et Laïcité », proposée par la Ligue de l'Enseignement**

- ✓ **le 5/2, au siège du District : Rencontre avec le Président de l'Association des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78)**

- ✓ **le 8/2, au siège du District : Rendez-vous avec la société DVS-SERPEV, spécialisée dans la construction de terrains de sport**

- ✓ **les rendez-vous du C.R.I.B. (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :**

. le 8/2, à PLAISIR, sur le thème « **L'essentiel de la comptabilité associative** »

- ✓ **le 8/2 : Question écrite posée par M. Michel LAUGIER, Sénateur des Yvelines, à propos du régime des assiettes forfaitaires des cotisations sociales des associations sportives**

Cette question écrite a été publiée, pour l'information des clubs Yvelinois, dans le N° 1 554 du journal numérique « Yvelines Football » du 20/2.

- ✓ **le 13/2 : Rencontre avec M. Hassan DRIF, Président du SARTROUVILLE F.C.**

- ✓ **le 13/2 : Tirage au sort des Coupes des Yvelines, au siège de la Direction Régionale du Crédit Agricole, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

- ✓ **le 19/2, à la Préfecture des Yvelines, à VERSAILLES : Réunion de lancement de la campagne 2018 du C.N.D.S.**

- ✓ **le 19/2 : Interview de M. Pierre GUILLEBAUX, Vice-Président Délégué, à TV 78, à propos des remises de matches pour cause d'intempéries**

- ✓ **le 26/2, au siège de la Ligue : Opération « L'Arbitre, c'est sacré »**

- ✓ **le 7/3, au siège du District : Intervention du Dr Pascal MAILLE, Médecin au Centre Médical Sportif du C.N.F. à CLAIREFONTAINE, portant prioritairement sur la prévention des ruptures du Ligament Croisé Antérieur (L.C.A.) chez les filles et les programmes de prévention en général**

Cette manifestation, organisée par l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78), a été suivie d'échanges et de la retransmission du match amical FRANCE / ALLEMAGNE Féminines, qui s'est déroulée à Orlando (États-Unis) dans le cadre de la « SheBelieves Cup 2018 ».

- ✓ **le 9/3, au siège du District : Nouvelle rencontre avec les responsables de secteur du Crédit Mutuel**

- ✓ **le 10/3, à GUERVILLE : Opération « Mesdames, Franchissez la barrière »**

- ✓ le 10/3, à GUYANCOURT : Réalisation d'un reportage vidéo portant sur le Challenge Espoir U 12 / U 13 du District, à l'occasion des rencontres opposant l'E.S. GUYANCOURT au RAMBOUILLET 78 F.C.
- ✓ le 13/3, au siège de la Ligue : Réception en l'honneur des Internationaux Futsal Franciliens qui ont participé à l'Euro Futsal 2018 et de M. Cédric PELISSIER, Arbitre International Futsal

o o o o o o o o

A ensuite été évoquée la remise, aux membres des Commissions du District, du document qui a été établi à la suite de la rencontre entre les membres du Comité de Direction et les Présidents de Commissions du 30/9/2017, puis de la restitution du 13/1/2018, et qui définit clairement le **rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District.**

Ce document avait été adopté à l'unanimité par le Comité de Direction lors de sa réunion du 24/1.

Il sera bien entendu rendu public, pour l'information des clubs Yvelinois.

En outre, la rédaction des documents déterminant précisément les missions propres à chacune des Commissions est en cours.

Enfin, il est envisagé qu'à compter de la saison prochaine, chaque membre de Commission soit appelé, en début de saison, à recevoir, contre signature, un document récapitulatif :

- le rôle et les conditions de fonctionnement des Commissions du District,
- les missions de la Commission dont il fait partie,
- les règles d'usage qui sont applicables dans le District.

Enfin, est évoquée la question de la mise en cause, dans la presse et dans un magazine télévisé, du risque que présenterait, pour la santé, **l'utilisation des terrains synthétiques** qui comportent un matériau de remplissage constitué de granulats élastomères noirs provenant du recyclage de pneus usagés.

Il est rappelé que le District a publié, dans le N° 1 548 du journal numérique « Yvelines Football » du 9/1/2018, le communiqué qui avait été diffusé en novembre 2017 par la Fédération Française de Football et qui indiquait que de nombreuses études avaient été réalisées à ce sujet et qu'**aucune d'elles n'avait conclu à un risque, que ce soit par inhalation, par contact ou par ingestion.**

Il est pris acte de ce que le Gouvernement a récemment annoncé qu'il s'apprêtait à saisir, à ce sujet, l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, **de l'environnement et du travail (ANSES)**, qui **avait déjà estimé, dans un précédent rapport, qu'il était « pour l'instant impossible de conclure à un risque sanitaire ».**

3 / NOMINATIONS DE MEMBRES DE COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2017 / 2018

Le Comité procède aux nominations ci-après :

COMMISSION DE DISCIPLINE

- Mme Cécile DELATTRE

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

- M. Max VERITE

OBSERVATEUR EN ARBITRAGE

- M. Jean-Héloïc ROULIS

Par ailleurs, le Comité prend acte de la **démission** de M. Philippe PELLAN de ses **fonctions d'Observateur en Arbitrage**.

4 / LA REUNION DU 17/3/2018 AVEC LES CLUBS YVELINOIS

Le Comité de Direction fait le point quant aux conditions de déroulement de la traditionnelle réunion annuelle entre les membres du Comité de Direction et les Présidents des clubs Yvelinois qui se tiendra le samedi 17/3/2018.

Sont rappelés les différents sujets de réflexion qui seront évoqués :

- . **la procédure appliquée en cas de forfait avisé tardif**
- . **la remise des matches des équipes des clubs qualifiés en Coupe de France ou en Coupe Gambardella-Crédit Agricole**
- . **les matches de Coupes des Yvelines devant se disputer en semaine**
- . **les déclarations d'impraticabilité des terrains**
- . **les conséquences de l'arbitrage par des personnes qui, réglementairement, ne peuvent arbitrer (mineur, non licencié, licencié d'un autre club, etc ...)**
- . **la restriction de participation résultant de l'article 7.6 du Règlement Sportif, pour ce qui est des Seniors Féminines**

Par ailleurs, des informations seront données aux clubs sur les sujets suivants :

- . **les conditions du développement du Football Loisir, notamment pour la catégorie Vétérans**
- . **la valorisation des vainqueurs des différents Championnats du District**
- . **l'évolution du Football d'Animation**

Enfin, une information sera rappelée aux clubs quant aux **conséquences de la réforme des Championnats Régionaux Seniors** qui seront répartis, la saison prochaine, sur **3 niveaux** (Régional 1, Régional 2 et Régional 3) **au lieu de 4** et compteront **120 équipes au lieu de 110**.

5 / LES FINANCES

Le Président Jean-Pierre MEURILLON indique que lors de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 29/1/2018, le Président de la Ligue a évoqué les « remontées » de certains clubs du District des Yvelines quant au nouveau **mode de calcul du nombre de voix des clubs lors des Assemblées Générales du District**.

Après avoir donné lecture de la disposition adoptée par l'Assemblée Générale du 1^{er}/12/2017, le Président de la Ligue a fait part de son étonnement quant à cette proposition formulée par le Comité de Direction du District et a souligné que cette disposition posait un réel problème d'équité et de respect des licenciés, estimant que tous les licenciés des clubs ne sont pas représentés aux Assemblées Générales du District, alors que ces clubs règlent des cotisations (licences, droits de changement de club, etc.) correspondant à l'ensemble de leurs licenciés.

Après avoir rappelé que la Ligue rétrocède aux Districts une part sur les licences enregistrées au sein des clubs de leur ressort territorial (et ce, sans plafonnement ou échelonnement en fonction du nombre de licenciés), le Président de la Ligue a précisé que **la disposition adoptée était de nature à remettre en cause le principe de la rétrocession en fonction des licenciés**.

Enfin, il a rappelé que lors des Assemblées Fédérales, les Ligues et les Districts portent un nombre de voix qui est fonction de leur nombre de licenciés sans que le nombre de voix soit limité à un plafond du nombre de licenciés.

A la suite de cette intervention du Président de la Ligue, dont il eût été plus correct qu'il en soit informé au préalable, le Président Jean-Pierre MEURILLON a tenu à souligner que :

. un système d'échelonnement du nombre de voix a effectivement succédé au système bien plus contraignant de plafonnement à 15 du nombre de voix qui était en vigueur depuis la création du District, voici donc 38 ans, étant observé que ce système de plafonnement reste en vigueur dans de très nombreux Districts,

. il était proposé que le nombre de voix attribuées aux clubs tienne désormais compte du nombre de leurs licenciés, sans plafonnement, mais en tenant compte d'un échelonnement ayant pour but de sauvegarder la représentativité, lors des Assemblées Générales, des clubs qui possèdent un faible effectif ou un effectif moyen et ce, afin d'éviter qu'ils se sentent « exclus » lors des Assemblées Générales, faute de pouvoir véritablement « peser » dans les débats et les décisions à prendre,

. le mode de calcul qui a été adopté a été proposé par un des clubs faisant partie du Groupe de travail constitué à ce sujet et composé de clubs de toutes tailles, et il avait été adopté par ce Groupe, puis par le Comité de Direction,

. lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les clubs se sont prononcés en toute connaissance de cause, après un débat où ils ont pu s'exprimer librement et lors d'un scrutin secret,

. la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire a donc été prise **de façon tout à fait démocratique.**

6 / LA TECHNIQUE

En l'absence de M. Michel ROBLES, Conseiller Technique Départemental, MM. Gérard DACHEUX et Ali SAHALI font, chacun en ce qui le concerne, un point sur les diverses formations techniques organisées par le District et les opérations de détections / sélections.

FORMATIONS

✓ C.F.F. 1 - Module U 9 - U 11, du 20 au 23/2, à BUC

18 stagiaires, pour 13 clubs représentés
1 arrêt à l'issue du 1^{er} jour pour blessure grave (fracture de la malléole)
Très bon accueil. Stage de bonne tenue, malgré des conditions climatiques difficiles

✓ C.F.F. 2 Module U 13, les 26 et 27/2 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

19 stagiaires, pour 15 clubs représentés (1 absent une matinée)
Stage de bonne tenue malgré des conditions climatiques difficiles

✓ C.F.F. 2 Module U 15, les 1^{er} et /3 à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

19 stagiaires / 20 conviés, pour 14 clubs représentés (1 absent excusé + 1 absent une matinée)
Stage de bonne tenue, malgré des conditions climatiques très difficiles
Terrain impraticable le 1^{er} jour, pratique reportée sur le 2^{ème} jour (7 heures)

✓ C.F.F. 1 Module U 11 - mineurs, les 1^{er} et 2/3 à NOISY-LE-ROI
Reporté - Terrain impraticable (neige). Dates envisagées : les 26 et 27/4

✓ Module Futsal Découverte, du 3/3 à MANTES-LA-VILLE
Reporté - Nombre de candidats insuffisant : 6 inscrits / 6 préinscrits. Date à déterminer.

Prochaines formations :

✓ C.F.F. 3 Module U 17 - U 19, les 26 et 27/3 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

- ✓ **C.F.F. 3 Module Seniors**, les 29 et 30/3 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE
- ✓ **Module Arbitrage**, les 18 et 19/4, à MONTIGNY-LE-BREONNEUX
- ✓ **C.F.F. 1 Module U 9 - U 11**, du 17 au 20/4, (lieu en attente de confirmation)
- ✓ **C.F.F. 2 Module U 13 - U 15**, du 23 au 26/4 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE
- ✓ **Module Gardien de but**, les 27 et 28/4 (lieu en attente de confirmation)
- ✓ **Module U 6 - U 7**, du 10/2 (report du 13/1) reporté au 26/5, à ELANCOURT

Certification C.F.F. 1 / C.F.F. 2 / C.F.F. 3 :

Le samedi 24/2, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, 18 candidats présents.

Prochaine certification C.F.F.1 :

le samedi 14/4, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
8 candidats inscrits / 10 pré-inscriptions à ce jour.

➤ **PROGRAMME D'EXCELLENCE SPORTIVE (Détections / Sélections)**

- ✓ **U 13 G (nés en 2005) :**

Concours d'entrée au Pôle Espoirs I.N.F. à CLAIREFONTAINE

42 joueurs retenus, dont 6 gardiens de but (14 clubs représentés) pour le 1^{er} tour de la Phase Régionale du concours d'entrée, les 22 et 23/2/2018 (1^{ère} semaine des vacances scolaires).

Prochaine échéance :

11 joueurs retenus, issus de 6 clubs, pour le 2^{ème} tour Régional qui se déroulera les 14 et 21/3 au C.N.F., à CLAIREFONTAINE.

➤ **U 14 F (nées en 2004) :**

Stage de Perfectionnement : dimanche 28/1, au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

23 joueuses présentes sur les 24 conviées (12 clubs représentés)

Match de préparation annulé compte tenu des conditions météorologiques :

mercredis 7, puis 14/2 (préparation tronquée)

Interdistricts (78, 92 et 95), pendant les vacances scolaires : jeudi 1^{er}/3 à MEUDON (Hauts de Seine).

Bilan : 2 défaites 2 buts à 1 (erreurs individuelles).

12 joueuses conviées / 10 présentes, 6 clubs représentés

Prochaine échéance :

Rassemblement régional le 28/3, pour les 5 meilleures joueuses Yvelinoises retenues (liste à venir)

➤ **U 14 G (nés en 2004) :**

Rencontre Interdistrict U 14 G, le mercredi 31/1, à ERAGNY, face au District du Val d'Oise.

Bilan : victoire 4 buts à 2

14 joueurs présents, 2 absents pour blessure.

Prochaines échéances :

Rassemblement régional pour les meilleurs joueurs Yvelinois retenus (liste à venir)

Stage de Perfectionnement, le dimanche 15/4 au C.N.F. à CLAIREFONTAINE

24 joueurs conviés.

Rencontres préparatoires « future Sélection U 15 G. » les 28/4 et 16/5

Prochaines échéances :

➤ **U 12 F / U 13 F (nées en 2006 / 2005) :**

– Matinée de Perfectionnement, les dimanche 18/3 et 8/4, à NOISY-LE-ROI
22 joueuses conviées (15 U 13 F et 7 U 12 F).

– **Gardien(ne)s de but U 13 / U 14 G et F (né(e)s en 2005 / 2004) :**

Matinée de Perfectionnement, le dimanche 18/3, à NEAUPHLE-LE-CHATEAU
12 joueurs U 14 G. conviés
Stage de perfectionnement, le dimanche 15/4 au C.N.F., à CLAIREFONTAINE
Conviés : 10 joueurs + 2 joueuses.

7 / L'ARBITRAGE

M. Christian MEYER, Président de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.), évoque les prochains rendez-vous :

- **la remise des écussons aux nouveaux Arbitres** issus des 2 sessions de formation initiale de la saison 2017 / 2018, le mardi 27/3, au siège du District, étant rappelé que la remise qui avait été initialement programmée le mardi 6/2 n'avait pu se dérouler, du fait des mauvaises conditions météorologiques (neige).
- **le fonctionnement de la classe « Arbitre de Foot au collège », au sein du Collège Jules Verne, aux MUREAUX.**

Une classe 24 élèves de 4^{ème} (U 14), composée de 12 filles et de 12 garçons, a participé cette année à un cursus de formation à l'arbitrage afin d'être, pour partie, Très Jeunes Arbitres (Football d'Animation) et pour les autres, Jeunes Arbitres de District, dès la saison 2018 / 2019.

Tous les élèves ont validé leur formation théorique.

La remise officielle des écussons devait avoir lieu le jeudi 29/3, à 18 h, au Collège, mais elle est finalement repoussée à une date ultérieure, pour cause de contraintes techniques.

Ce partenariat, auquel s'est associé le District, devrait sans doute pouvoir être renouvelé la saison prochaine, en fonction des retours en fin d'année scolaire et du nombre d'élèves postulant pour l'année prochaine.

Par ailleurs, la Section « Jeunes Arbitres » de la Commission Régionale de l'Arbitrage a procédé, le samedi 13/1/2018, au **test probatoire N° 1** en vue de la sélection pour la **candidature théorique au titre de Jeune Arbitre de la Fédération (J.A.F.)**.

Ce premier test a vu la **réussite de 2 Arbitres Yvelinois : Théo CLOIX et Rémy VERGER.**

Ils ont été conviés au Stage Supérieur des Jeunes Arbitres organisé par la Commission Régionale de l'Arbitrage, les 24 et 25/2, sur les installations du Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportives (C.D.F.A.S.), à EAUBONNE (Val d'Oise), avec des tests physiques et théoriques.

Depuis, ce test probatoire N° 2 s'est déroulé et **Théo CLOIX a été retenu pour présenter l'examen théorique de Jeune Arbitre de la Fédération.**

Il est donc convoqué pour le test probatoire N° 3 qui va se dérouler le 20/4/2018, au siège de la Ligue (pour les épreuves suivantes : questionnaire sur les Lois du jeu, rapport disciplinaire et dissertation générale).

Le Comité de Direction, ainsi que la Commission de District de l'Arbitrage, félicitent ces deux jeunes Arbitres pour leur parcours arbitral exemplaire.

8 / LES « LABELS JEUNES » ET LES LABELS DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL

MM. Gérard DACHEUX et Ali SAHALI évoquent :

La remise des « Labels Jeunes » de la saison 2016 / 2017 :

. VOISINS F.C.	niveau Excellence	Remise le 17/12 , par le Président Jean-Pierre MEURILLON
. O.S.C. ELANCOURT	niveau Espoir	Remise le 27/1 , par le Président Jean-Pierre MEURILLON, en présence de M. Gérard DACHEUX
. A.S. POISSY	niveau Elite	Remise le 3/2 , par le Président Jean-Pierre MEURILLON, en présence de M. Michel ROBLES
. U.S. MONTESSON FOOTBALL	niveau Espoir	Remise le 3/2 , par le Président Jean-Pierre MEURILLON, en présence de MM. Ali SAHALI et Franck BARDET
. U.S. CARRIERES-SUR-SEINE	niveau Espoir	Remise prévue le 14/4 (matin)

2 remises de Labels restent encore à programmer pour les clubs suivants :

. S.F.C. BAILLY NOISY	niveau Espoir	Remise envisagée le 7 ou le 14/4
. F.C. MANTOIS 78	niveau Elite	Date à fixer un samedi ou un mercredi

Il est rappelé que les dotations attribuées aux clubs lauréats du Label des Ecoles Féminines de Football de la saison écoulée ont été remises le 2/12/2017, à Morfondé, par la Ligue.

➤ **La campagne « Label Jeunes » de la saison 2017 / 2018 :**

- **Pour les clubs évoluant au niveau national**, est rappelée l'obligation, pour les clubs évoluant au niveau national, de valider chaque saison les critères incontournables du niveau « Elite ».

Le F.C. VERSAILLES 78 (National 3) a déposé un dossier de candidature (niveau Elite) afin de valider les critères incontournables dans les délais impartis.

L'O.F.C. LES MUREAUX (National 3) n'a pas présenté de dossier.

- **Pour le « Label Jeunes » des clubs de niveau régional et départemental**, il est rappelé que la date butoir de dépôt (via Footclubs) des dossiers de candidature était fixée au **31/1/2018**.

Actuellement, 3 clubs ont déposé un dossier de candidature (CONFLANS F.C. et A.O. BUC, pour le niveau Espoir et E.S. TRAPPES, pour le niveau Excellence).

1 club a déposé un dossier de candidature hors délai.

4 clubs ont effectué une saisie partielle.

En complément des candidatures déposées, 18 clubs ont effectué l'autodiagnostic de leur structure via Footclubs, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la Labellisation.

Les clubs souhaitant être visités afin d'obtenir un complément d'information sont invités à contacter le Conseiller Technique Départemental du District en charge du dossier d'aide à la structuration des clubs.

➤ **La campagne « Label des Ecole Féminines de Football » de la saison 2017 / 2018 :**

Les dossiers de candidatures ont été transmis par e mail à l'ensemble des clubs.

La date de clôture des inscriptions était fixée au 15/2/2018.

Actuellement, 1 club de niveau régional, déjà titulaire du Label niveau Argent, a déposé un dossier de candidature dans les délais afin d'obtenir la Labellisation niveau Or.

7 clubs de niveau départemental ont déposé, dans les délais impartis, un dossier de candidature, dont 2 sont déjà titulaires du Label sur les 2 saisons écoulées.

En complément des candidatures déposées, 3 clubs ont effectué l'autodiagnostic de leur structure via Footclubs, afin d'évaluer leur capacité à obtenir la Labellisation.

Les clubs souhaitant être visités afin d'obtenir un complément d'information sont invités à contacter le Conseiller Technique Départemental du District en charge du dossier d'aide à la structuration des clubs.

9 / LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

M. Ali SAHALI indique qu'une réunion est programmée le jeudi 5/4/2018, à 19 H 30, au siège du District, avant les vacances de printemps, au siège du District, afin de faire part aux clubs des **évolutions du Programme Educatif Fédéral** pour cette saison.

Seront notamment abordés les critères à respecter afin de confirmer l'engagement d'un club dans ce dispositif et seront remises les nouvelles dotations (ajout de 60 fiches complémentaires au classeur existant + jeux de cartes « 7 familles » ...) aux clubs qui souhaitent poursuivre leur engagement.

Un courrier explicatif sera envoyé prochainement aux 52 clubs déjà engagés les saisons passées et aux nouveaux souhaitant s'investir dans le déploiement de ce dispositif « Educatif » au sein de leur club.

10 / LE FOOTBALL FEMININ

L'opération « **Mesdames, Franchissez la barrière** » a été organisée, le samedi 10/03, à GUERVILLE.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont, par leur investissement et leur disponibilité, ont fait en sorte que cette manifestation soit un succès, même si le temps n'était pas de la partie.

Il indique ensuite que, **le jeudi 15/3, à 19 H**, au siège du District, aura lieu, dans le cadre du Plan de Développement du Football Féminin, la **remise des dotations attribuées aux clubs participant aux plateaux U 11 F avec au moins 5 licenciées, ou ayant créé de nouvelles équipes féminines en catégories U 13 F et U 16 F.**

C'est un total de **22 dotations** qui seront ainsi attribuées aux clubs.

Par ailleurs, il indique à nouveau qu'à compter de **la saison 2018 / 2019, les Districts Franciliens auront à gérer les Championnats U 16 F à 7 et U 19 F à 7**, la Ligue ne conservant, en Jeunes, que l'organisation de la pratique des **U 16 F à 11 et des U 19 F à 11.**

La question doit donc être examinée de savoir comment cette situation nouvelle devra être gérée par le District.

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle également que lors de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 23/10/2017, il avait évoqué la question des conditions de participation des joueuses dans les compétitions Féminines Jeunes et souligné le cas des licenciées U 16 F qui, en l'état actuel des textes, ne peuvent évoluer que dans leur catégorie d'âge, dès lors qu'elles ne sont pas autorisées à évoluer en Seniors ou en U 19 F ou en mixité avec les U 15 Garçons.

Il avait préconisé que soit menée une réflexion quant à la possibilité de modifier **les catégories de compétitions Jeunes Féminines**, qui pourraient être **U 16 F et U 18 F et non plus U 16 F et U 19 F**, ce qui serait bénéfique pour les U 16 F qui appartiennent à un club dont l'effectif U 16 F est insuffisant pour pouvoir engager une équipe.

Il a estimé nécessaire de réitérer la question par un courriel du 22/2, pour qu'elle puisse être rappelée lors de la réunion du Comité de Direction du 19/3/2018.

La question paraît aussi se poser de la pertinence de **la limitation actuelle du nombre de joueuses U 18 F pouvant évoluer en Senior F**.

Pourquoi traiter les joueuses différemment des joueurs ? Le nombre de joueurs U 18 pouvant évoluer en Senior est-il limité ?

Enfin, la question paraît également se poser de savoir si la Ligue ne devrait pas créer un **Challenge Régional U 13 F**, à l'instar de ce qu'elle organise pour les 13 G, même si le nombre d'équipes potentiellement concernées serait sans doute moins important.

11 / LE FOOTBALL DIVERSIFIÉ

M. Jean VESQUES, Représentant du Football Diversifié, remercie le Bureau du Comité de Direction pour l'attribution de sacs à roulettes permettant de faciliter le transport du matériel nécessaire aux plateaux et tournois de Futsal.

Il indique que la Commission du Football Diversifié propose de demander aux clubs **qu'ils se munissent de la copie des licences de leurs joueurs** afin de gagner du temps lors de la vérification des licences.

Les équipes arrivant souvent très tard (20 minutes avant le match), l'organisation et les Arbitres n'ont en effet pas le temps nécessaire pour effectuer ces opérations via Footclubs Compagnon sur un smartphone.

M. Jean VESQUES indique que la Commission du Football Diversifié souhaite pouvoir **organiser un plateau U 12 / U 13 final avec les clubs qui ont participé à l'organisation des plateaux pendant la saison**.

Une Coupe pourrait être remise au vainqueur de la Finale et une à l'équipe distinguée au titre de l'Esprit Sportif.

Les autres équipes présentes pourraient se voir attribuer des ballons, dans le cadre du Tournoi inter-quartier prévu au Plan d'Action Départemental, mais qui n'a pu être organisé.

En ce qui concerne le **Critérium Futsal U 12 / U 13**, la Commission demande si la compétition peut être poursuivie dans les mêmes conditions pour la saison prochaine.

La Commission indique qu'il serait souhaitable pour un bon déroulement de la compétition, que les 1/2 Finales Seniors se déroulent **avec un 4^{ème} Arbitre**, permettant ainsi d'avoir 2 Arbitres en même temps sur le champ.

Il est important en effet, pour un bon arbitrage, d'arbitrer à 2.

Enfin, M. Jean VESQUES sollicite la Commission de District de l'Arbitrage pour qu'un rappel puisse être effectué quant à **la tenue des Arbitres**, notamment pour ceux qui arrivent sur les compétitions avec un survêtement badgé du logo de leur club, ce qui n'est pas acceptable.

12 / LA CAMPAGNE 2018 DU C.N.D.S.

La campagne 2018 du C.N.D.S. :

La réunion de lancement de la campagne 2018 du C.N.D.S. s'est tenue le 19/2, à la Préfecture des Yvelines.

La date de clôture pour le dépôt des demandes de subventions relative à la Part Territoriale du C.N.D.S. est fixée, pour l'ensemble des structures éligibles, au **2 avril 2018**, délai de rigueur.

Le montant du Budget total du C.N.D.S. a été **réduit de 270 M € en 2017 à 133,4 M € en 2018**, avec 63,8 M € de réduction au titre de l'effort de réduction de la dépense publique et 72,8 M € transférés dans le budget de l'Etat.

En conséquence, **pour l'ensemble de l'Île de France** :

. le niveau de l'enveloppe globale du C.N.D.S. est passé de 22 017 322 € en 2017 à 16 097 260 € en 2018, soit - **5 920 062 €**, donc - **26,89 %**,

. le montant de la part territoriale au titre de la Correction des Inégalités d'Accès à la Pratique Sportive (C.I.A.P.S.), qui finance les attributions du C.N.D.S. aux clubs sportifs et aux Comité sportifs régionaux et départementaux est passé de 12 036 509 € en 2017 à 7 256 856 € en 2018, soit - **4 779 653 €**, donc - **39,71 %**.

La subvention du C.N.D.S. au District pour 2017 :

Le District n'a toujours pas reçu de réponse du Délégué territorial adjoint du C.N.D.S. à sa lettre du District du 20/12, malgré un rappel adressé le 8/2/2018.

Une lettre a donc été adressée à ce sujet, le 8/3/2018 :

- d'une part, à **M. Michel CADOT, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris**, en sa qualité de Délégué territorial en titre du C.N.D.S.,

- d'autre part, à **Mme Arielle PIAZZA, la nouvelle Présidente du Conseil d'Administration du C.N.D.S.**

Il s'agit de tenter, une fois de plus, d'obtenir une réponse aux interrogations formulées le 29/8/2017, voilà donc plus de 6 mois, quant à la politique du C.N.D.S. à l'égard des têtes de réseau.

Une information sera faite à ce sujet vers les clubs Yvelinois dans un prochain numéro du journal numérique « Yvelines Football », avec la publication des lettres citées ci-dessus.

13 / LES EFFECTIFS DES LICENCIÉS

➤ **Le District** comptait, au 1^{er}/3/2018, **39 359 licenciés**, soit 210 de plus qu'au 1^{er}/3/2017 (38 149).

L'augmentation est de **0,54 %**.

Le **Football Féminin** est en augmentation sensible (+ 9,21 %), puisqu'on constate, au 1^{er}/3/2018, 1 898 licenciées contre 1 738 au 1^{er}/3/2017, et 1 778 à la fin de la saison 2016 / 2017.

Pour le **Football d'Animation**, l'évolution globale est de + 61 licencié(e)s, soit **+ 0,37 %**.

Le nombre des « **encadrants** » est en légère baisse au 1^{er}/3/2018 (4 288 contre 4 358 au 1^{er}/3/2017) dont - 1,82 % pour les Dirigeant(e)s et - 0,44 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

On notera qu'au 1^{er}/3/2018, le District **compte déjà 99,05 % du nombre total de ses licenciés de la saison passée**.

Pour mémoire, le District comptait :

- à la fin de la saison 2016 / 2017, **39 734 licenciés**
- à la fin de la saison 2015 / 2016, **38 643 licenciés**
- à la fin de la saison 2014 / 2015, **39 950 licenciés**
- **La Ligue de Paris-Ile de France**, comptait, au 25/1/2018, **260 271 licenciés**, soit 357 licencié(e)s de moins que la saison dernière à la même date (260 628 licencié(e)s).

La baisse était de **0,14 %**.

Rappelons que la Ligue comptait :

- à la fin de la saison 2015 / 2016, **268 211 licenciés**
- à la fin de la saison 2014 / 2015, **264 898 licenciés**
- à la fin de la saison 2013 / 2014, **240 504 licenciés**

14 / AGENDA

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle aux membres du Comité les rendez-vous des prochaines semaines :

- ✓ **le jeudi 15/3**, au siège du District : **Remise des dotations attribuées aux clubs dans le cadre du Développement du Football Féminin.**
- ✓ **le samedi 17/3**, au siège du District : **Réunion du Comité de Direction avec les Présidents de clubs Yvelinois**
- ✓ **le lundi 19/3** : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue de Paris-Ile de France**
- ✓ **le mardi 20/3**, au siège du District : **Tirage au sort des Finales Départementales du Festival Foot U 13**
- ✓ **le jeudi 22/3**, au Showroom de NIKE, à SAINT-DENIS : **Présentation des équipements NIKE**
- ✓ **le samedi 24/3**, à VERSAILLES : **44^{ème} Assemblée Générale Ordinaire Elective du Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S.78)**
- ✓ **le samedi 24/3**, à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (I.N.S.E.P.) : **Assemblée Générale Ordinaire et Elective des membres du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.)**
- ✓ **le lundi 26/3**, au siège de la Ligue : **Réunion « Prévention » des Officiers Référents Police / Gendarmerie avec la Ligue et les Districts Franciliens**
- ✓ **le mardi 27/3**, au siège du District : **Remise des écussons aux nouveaux Arbitres issus des 2 sessions de formation du début de la saison 2017 / 2018**, étant rappelé que la remise qui était programmée le mardi 6/2 n'avait pu se dérouler du fait de la neige
- ✓ **le samedi 31/3**, au Camp des Loges, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : **Finales Départementales du Festival Foot U 13**
- ✓ **le mercredi 4/4** : **Réunion Président de Ligue / Présidents de District**

- ✓ le jeudi 5/4, au siège du District : **Réunion des clubs à propos du Programme Educatif Fédéral**
- ✓ le samedi 7/4, à ARDON (Loiret) : **Réunion du secteur 2 de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (A.N.P.D.F.)**
- ✓ **les rendez-vous du C.R.I.B.** (Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles) :
- . **le mardi 10/4, à SARTROUVILLE, sur le thème : « Démarches, fonctionnement et obligations juridiques pour la bonne gestion d'une association »**
- . **le jeudi 12/4, à PLAISIR, sur le thème : « L'essentiel de la comptabilité associative »**
- ✓ le mardi 24/4, au siège de la Ligue : **Rencontre avec l'Association Nationale des Elus au Sport (A.N.D.E.S.)**
- ✓ le lundi 30/4 : **Réunion du Comité de Direction de la Ligue de Paris-Ile de France**
- ✓ le lundi 7/5, au siège de la F.F.F. : **Réunion du Collège des Présidents de District**
- ✓ le mardi 8/5, à FONTENAY-LE-FLEURY : **Finales des Coupes des Yvelines Futsal**
- ✓ le mardi 8/5 : **Journée Nationale des Bénévoles et Finales de la Coupe de France et de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole**

15 / QUESTIONS DIVERSES

Mme Josiane JOURDAN demande si lors d'une rencontre officielle, un joueur peut porter un **maillot comportant un numéro autre que ceux habituellement indiqués sur la feuille de match.**

Le Président Jean-Pierre MEURILLON rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 16.3 du Règlement Sportif du District :

- **les maillots des joueurs doivent être numérotés de 1 à 15 (1 à 12 dans les compétitions Futsal)** à l'exclusion de tout autre numéro, étant noté toutefois qu'exceptionnellement, le numéro 16 peut être utilisé pour remplacer un maillot perdu ou trop abîmé pour être utilisé.

- ces numéros doivent correspondre à ceux portés sur la feuille de match.

Un rappel sera effectué à ce sujet auprès des Arbitres, ce qui figurera au procès-verbal d'une prochaine réunion de la Commission de District de l'Arbitrage.

M. Jean VESQUES s'informe des conditions de **l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée pour les prochaines Finales des Coupes des Yvelines Futsal.**

Il est confirmé que **le recours à la Feuille de Match Informatisée sera obligatoire sur ces Finales**, ce dont il conviendra d'informer les clubs concernés.

M. Jean Louis LEPLAT fait le point sur le **calendrier des formations** lequel a été révisé le 22/2, afin de tenir compte de la programmation de nouveaux événements organisés par le District.

En partenariat avec le Dr Daniel BISSONNET, un **module « Formation aux premiers soins »** sera dispensé les 7 et 21/4, au siège du District.

Par ailleurs, il est souligné que le stage de formation portant sur le thème **« Responsabilité et Assurances Sportives »**, qui était prévu le 10/3, a dû être annulé, faute d'inscrits en nombre suffisant.

Il semble qu'une **communication plus « appuyée »** devrait sans doute être mise en place afin de **promouvoir les sessions de formation.**

M. Jean-Loup LEPLAT indique que **Mme Sabrina DELANNOY**, qui a porté pendant 12 saisons les

couleurs du F.C. PARIS SAINT-GERMAIN, était la **marraine de la 13^{ème} Soirée Olympique** organisée à VERSAILLES, le vendredi 9/3/18, par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (C.D.O.S. 78).

Au cours de cette soirée, ont été honorés, non seulement les sportifs ayant réalisé des performances remarquables en 2017, mais aussi les éducateurs, les juges, les dirigeants et les bénévoles qui sont souvent nombreux dans l'ombre derrière eux.

Rappelons que Mme Sabrina DELANNOY est devenue, dans le cadre de sa reconversion, Adjointe à la Directrice de la Fondation PARIS SAINT-GERMAIN.

Le samedi 24/3, se tiendra à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (I.N.S.E.P.), **l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective des membres du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France (C.R.O.S.I.F.)**.

Lors de cette Assemblée Générale, 24 nouveaux membres du Conseil d'Administration seront élus, dont un Bureau exécutif de 15 membres qui seront élus au scrutin de liste bloquée.

Cette liste sera conduite par Mme Evelyne CIRIEGI, l'actuelle Présidente du C.R.O.S.I.F..

Cette seule liste, qui sera donc élue, est composée, entre autres, de M. Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris-Ile de France,

pressenti pour assurer la Vice-présidence en charge de **l'éducation et de la citoyenneté**.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h10

Prochaine réunion du Comité de Direction :

le mercredi 2 mai 2018, à 18 H 30

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la Ligue de Paris-Ile de France, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le journal numérique « Yvelines Football », sur le site Internet officiel du District ou sur Footclubs (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général de la Ligue.